

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	2 (1914)
Heft:	19
 Artikel:	A travers les Sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-249609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lendemain de scrutin.

Zurich, le 15 avril 1914.

Chère Mademoiselle,

Je voudrais vous demander deux rectifications à votre article « Lendemain de scrutin », paru dans le *Mouvement Féministe* du 10 avril.

1^o Je tiens à vous faire remarquer que Genève n'est pas le premier des cantons suisses où le principe des droits de la femme ait été soumis à une votation. En effet, les électeurs zurichois ont eu à se prononcer en 1911, lors d'une modification de la Constitution, rendue nécessaire justement par l'introduction des femmes dans les tribunaux de prud'hommes, sur ce même principe.

2^o Je tiens à protester contre le terme « votation populaire » que vous employez à plusieurs reprises. J'estime que nous autres suffragistes nous ne devons pas nous servir de ces expressions qui ne correspondent pas à la vérité. Nous ne parlerons de *votation populaire* que lorsque les femmes y participeront dans la plénitude de leurs droits.

Recevez, chère Mademoiselle, mes cordiales salutations.

K. HONEGGER.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

M. WOLFF. *Paternité*, pièce en 4 actes. — La Chaux-de-Fonds, chez l'auteur, Parc, 130. 1 fr. 25.

Voici un drame écrit par une femme sur un sujet qui ne saurait laisser fréchir aucune femme de cœur: il s'agit de la jeune fille séduite, rendue mère et abandonnée.

Dans la pièce de Mme Wolff, le personnage le plus coupable n'est pas celui qu'on pourrait croire: le père de l'enfant. Ce dernier a eu le grand tort d'accueillir trop aisément des calomnies répandues à dessein sur le compte de la pauvre fille, et de se laisser fiancer avec une autre, ignorant d'ailleurs, presque jusqu'au bout, l'état et la maternité tragique de la malheureuse Lucie Favre.

Le mauvais génie de *Paternité*, c'est l'industriel Constant Bélisaire, ex-patron de la victime aimée et séduite par son propre fils. Néanmoins, malgré tout ce qu'il met en œuvre pour étouffer la vérité et la justice, l'une et l'autre finissent par triompher. Ernest Bélisaire, détrôné, épousera de son plein gré la mère de son enfant, en faisant par là, il est vrai, une autre victime innocente: sa fiancée.

L'idée généreuse qui a donné naissance à *Paternité* n'est pas la seule que l'auteur ait voulu développer dans sa pièce. La préface de Mme Wolff nous dit que « souvent les jeunes hommes sont amenés à commettre cette lâcheté (l'abandon de la jeune fille rendue mère) par ceux-là même qui devraient être leurs meilleurs guides ». C'est là une observation très juste. Que de fois les pères — et d'ailleurs les mères aussi — prêchent l'abandon et ne craignent pas d'employer les menaces pour l'obtenir de leurs fils! Leur excuse? C'est Ernest Bélisaire qui la formule ainsi: « Les parents sont parfois mauvais juges et mauvais conseillers. Dans leur amour égoïste, ils choisissent pour leur enfant la route la plus douce, la plus belle, la plus ensoleillée... sans s'inquiéter un seul instant s'ils lui font suivre le chemin de l'honneur et du devoir.

Cela encore est justement observé. J'ajouterais une autre circonstance atténuante à alléger en faveur de ces parents aveugles: la complicité lâche et tacite de la société.

Paternité a été représenté à la Chaux-de-Fonds en français, et à Berne en espéranto.

L. PÉRIS.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du *Mouvement Féministe* avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtées à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — A la suite de l'Assemblée de Winterthour, le Comité nouvellement

élu a constitué son Bureau de la façon suivante: Présidente: Mme Gourd (Genève); vice-présidente: Mme Müller (Berne); secrétaire: Mme Vulliomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds); trésorière: Mme Honegger (Zurich). Il a décidé, en outre, de mettre à l'étude la création de nouveaux groupes pour rendre la propagande plus intense dans notre pays.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Après l'énorme effort en faveur des prud'hommes, et avant de recommencer la campagne à ce sujet, notre Association avait besoin de reprendre haleine. Aussi n'avons-nous rien de particulier à signaler ce mois, sauf l'organisation de notre assemblée générale annuelle. Celle-ci a été fixée au dimanche 7 juin, à 6 h. du soir, aura lieu exceptionnellement à la campagne, à Céigny, et sera suivie d'un souper, pour offrir à nos membres l'occasion de se rencontrer ailleurs que dans des séances de discussion. Une circulaire ultérieure leur donnera du reste tous les détails.

E. Gd.

Union des Femmes. — Notre assemblée générale de printemps vient de réélire le comité, composé maintenant de Mme Meyer, de Mmes Chaponnière-Chaix, Kather, Rappaport, et de Mmes Gourd, Pittard et Segond. Les voix ont été unanimes à maintenir à la présidence notre excellente présidente, Mme Meyer. Assemblée générale substantielle où l'on a entendu, outre la lecture des rapports, des communications diverses et d'un grand intérêt. Mme Chaponnière a mis les membres au courant des modifications de certains statuts de l'Alliance. Avec l'ardeur et la conviction qu'on lui connaît pour la cause, Mme Gourd a donné un compte-rendu du travail accompli par tous ceux qui se sont occupés de la question des prud'hommes. Puis, Mme Schreiber-Favre, avocate, a fait un exposé très clair, très documenté, du fonctionnement de la Chambre pénale pour l'enfance. Cette institution étant nouvelle, il y avait beaucoup à dire; Mme Schreiber a su nous donner un exemple en nous disant beaucoup dans le temps restreint qui lui était réservé pour cette cause. L'auditoire s'est montré très intéressé.

Et nous allons recommencer une nouvelle législature! Th. P.

Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse. — La Société genevoise des Dames de la Croix-Rouge, fondée en 1889, a vécu! Pour se conformer aux nouveaux règlements de la Croix-Rouge Suisse, les deux sociétés genevoises des dames et des messieurs de la Croix-Rouge ont fusionné complètement dans l'assemblée générale du 28 avril dernier; elles forment maintenant la *Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse*, dirigée par un comité mixte. — L'assemblée générale de mardi avait à élire un président ou une présidente. C'est Mme Alice Favre qui a été élue, à une très forte majorité. — La nouvelle société espère voir le nombre de ses membres (messieurs et dames), continuer à augmenter, car ses projets pour l'avenir sont nombreux, et son entrain toujours grandissant.

A. H.

La Clé des Champs. — Sous une coquette couverture artistiquement illustrée — pourquoi les rapports de nos différentes Associations ne sont-ils pas tous aussi agréables à l'œil que celui-ci? — cette société, fondée en 1912 par Mme Brunet-Lecomte, nous met au courant de son activité durant ces deux dernières années. Comme sa sœur vaudoise, à qui elle a emprunté son joli nom, elle a pour but d'offrir un séjour de campagne à un prix très réduit (1 fr. par jour) à des demoiselles de magasin, des employées de bureau, des ouvrières, etc. 30 jeunes filles en 1912, 65 en 1913 (la répartition par professions est particulièrement intéressante à consulter) ont habité la vieille et pittoresque maison de Tartegnin-sur-Rolle, et joui de mener une vie de vacances sur la terrasse ombragée. Malheureusement, la fin du bail, en 1914, obligera, dès l'année prochaine, la Clé des Champs à déménager, — pour employer une image un peu hardie! — Mme Brunet-Lecomte, Florissant, 1, Genève, donnera, soit aux souscripteurs, soit aux futures pensionnaires, tous les renseignements que l'on pourra désirer.

Nyon. — *Union des Femmes.* — Le travail pour recommander aux femmes l'assurance-maladie est maintenant bien organisé. Le 25 mars, la présidente du groupe de l'Union des Femmes avait convoqué chez elle une ou deux dames de chaque village du district pour leur parler de la nouvelle loi; elle leur a remis des brochures et des « leaflets » à distribuer, et leur a demandé de faire autour d'elle le plus de propagande possible. La question était encore peu connue, et a paru vivement intéresser les dames présentes, qui ont promis leur appui. — La Commission scolaire a prié le Comité de l'Union des Femmes de faire passer un examen aux élèves quittant

les cours de cuisine de l'école primaire. Bien que cet enseignement existât depuis plusieurs années, il n'avait encore jamais fait l'objet d'un examen, et c'est avec le plus vif intérêt que la Commission de surveillance de l'école ménagère a assisté aux différentes épreuves pratiques que les élèves ont eu à subir.

S. B.

La Chaux-de-Fonds. — *La Famille* — Hospitaliser les jeunes filles sans foyer, ou qui en sont éloignées pour un temps, les soigner matériellement de façon si généreuse et hygiénique, que ce n'est que par des prodiges d'administration et l'appui financier de la population que l'on peut « tourner »; leur assurer le bénéfice de l'affection surveillée d'une diaconesse de Riehen; remplacer en un mot pour ces isolées le home absent: voilà le but auquel *la Famille* et son Comité consacrent leurs efforts. Cette maison hospitalière a été chez nous le premier résultat de la visite dans le canton de Neuchâtel de Mrs. Joséphine Butler. La Famille héberge actuellement 16 jeunes filles, 7 de la Suisse romande et 9 de la Suisse allemande; ouvrières

de la mode ou de l'horlogerie, demoiselles de magasin, comptables, élèves de nos écoles professionnelles ou autres, etc. Quelques-unes ne font qu'y passer une année, par exemple pour apprendre le français; d'autres s'y éternisent si bien, qu'on est forcée de les prier de céder la place à de plus jeunes ou plus inexpérimentées. Un bureau de placement pour domestiques est annexé à *la Famille*. Le prix de pension est, par mois, de 40 à 50 francs, suivant les circonstances. Nous ne pouvons, en signalant cette utile institution aux lectrices du *Mouvement Féministe*, que la leur recommander quand elles auront une jeune fille de condition modeste à placer dans nos parages. L'adresse est: *la Famille*, maison hospitalière pour jeunes filles, rue Numa-Droz, 75, à la Chaux-de-Fonds.

J. V. C.

Groupe Suffragiste. — Grâce à l'initiative prise par le Groupe de la Chaux-de-Fonds, et à l'appui effectif que lui a prêté le Groupe de Sonvilier, un nouveau groupe suffragiste est en formation à Villaret (Jura Bernois).

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 20 centimes.

BENJAMIN VALLOTTON: *La Femme et le Droit de Vote*. 1 broch.: 20 centimes.

Extraits de trois siècles de féminisme: Stuart Mill et Condorcet. 1 brochure: 10 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol.: 1 fr. 80.

A. DE MADAY: *Le Droit des Femmes au Travail*. 1 volume.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent: 75 centimes.

Carte postale suffragiste illustrée. La douz.: 50 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN: *Guide antituberculeux*. 1 brochure: 25 centimes.

M^{me} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro:

à Genève: Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.
Librairie Jeheber, rue du Marché, 28.

à Lausanne: Librairie F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand, 6.
Librairie Martinaglia, avenue du Théâtre, 3.

à Neuchâtel: Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

à La Chaux-de-Fonds: Librairie Coopérative, rue Léop. Robert, 43.
Librairie Baillod, rue Léop. Robert, 26.

Nous prions nos lecteurs, quand ils s'adressent aux maisons ou aux personnes qui font de la publicité dans le *Mouvement Féministe* de bien vouloir mentionner notre journal. Ils contribuent ainsi à son développement, en encourageant ceux qui y ont inséré des annonces.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

M^{me} C. WANGLEUR
15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

Français, Italien, Anglais, Allemand

M^{me} Preis, 5, Cour Saint-Pierre, au 1^{er}

CASE A LOUER



AVEC L'AUTO-CUISEUR
Neofocarium Columba
fabriqué par Marc Sautter
5, rue des Granges, GENÈVE
Téléphone 33-44
la ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps
AMÉLIORATION des ALIMENTS
Demandez le Prospectus

COURS DE COMPTABILITÉ M^{me} SENÉ & WYSS
de 1, rue des Granges

Comptabilité commerciale allant du bilan d'entrée à la balance d'inventaire. — Comptabilité privée. — Achats, ventes et échanges d'obligations et actions. — Comptes-courants de banque. — Tenue de livres, etc.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. GENÈVE Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

CRÉMERIE MODERNE. M. VIDAL

Thé, Café, Chocolat. Sirops et toutes boissons sauf liqueurs

PATISSERIE

Belle Salle avec piano, pour Sociétés

Grand-Saconnex, route de Fernex

Recommandé par la Ligue de Femmes suisses contre l'Alcoolisme

OUVROIR COOPÉRATIF

Rue de Bourg, 26, Lausanne

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.
Vêtements de Sports.

ENVOI A CHOIX sur DEMANDE

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10